

Procédure de dépôt et d'évaluation d'une demande de financement d'un projet collaboratif multi-filières

Programme de mise en œuvre NPR 2020 – 2023
du canton de Fribourg

Procédure de dépôt et d'évaluation d'une demande de financement d'un projet collaboratif multi-filières	PCM-P-F-003.03	Validée
PCM - Procédure de dépôt et d'évaluation.docx	12.04.2021	Page 1/4

1. Introduction

Dans la réalisation du programme de mise en œuvre NPR 2020-2023, le canton de Fribourg soutient le développement de projets collaboratifs multi-filières (PCM). Le présent document fait référence au règlement d'application des projets collaboratifs multi-filières et décrit la procédure de dépôt et d'évaluation d'une demande de financement d'un projet collaboratif multi-filières.

2. Objectif de la procédure

La présente procédure fait partie de la procédure d'application des projets collaboratifs multi-filières. Elle a pour objectif de guider les porteurs de projet dans l'élaboration et le dépôt de leur demande de financement d'un projet collaboratif multi-filières et de définir le mode de validation et d'évaluation des demandes. Cette procédure décrit en trois étapes chronologiques, les activités et documents (quoi), les personnes impliquées (qui) et les descriptions des activités de la procédure à réaliser (comment).

3. Définition

Projet :	Projet collaboratif multi-filières avec un financement NPR
Modèle d'innovation S3 :	Le modèle d'innovation S3 est le résultat d'un projet Interreg Alpine Space. Ce modèle décrit un processus systématique d'activités d'identification et de transformation dans une logique de stratégie de spécialisation intelligente. Son objectif est d'explorer les capacités existantes et les opportunités de transformation et mettre en œuvre les actions de création de masse critique dans des nouveaux domaines innovatifs.
Responsable PR :	Responsable de la politique régionale du canton de Fribourg
Gestionnaire de projets :	Gestionnaire des projets collaboratifs NPR mandaté par la PromFR
Comité d'évaluation :	Commission des mesures d'aide en matière de promotion économique du canton de Fribourg (CAPE)
Compte du projet :	Compte de gestion financière du projet collaboratif multi-filières géré par un des partenaires académiques

Procédure de dépôt et d'évaluation d'une demande de financement d'un projet collaboratif multi-filières	PCM-P-F-003.03	Validée
PCM - Procédure de dépôt et d'évaluation.docx	12.04.2021	Page 2/4

4. Description de la procédure de dépôt et d'évaluation des demandes de financement

Quoi ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1 - Définition du besoin et demande de financement		
Demande de financement NPR	Porteur et les partenaires de projet	La demande de financement NPR d'un projet collaboratif multi-filières est l'émanation de besoins exprimés par le consortium de projet qui est encadré par INNOSQUARE. Le porteur de projet avec les partenaires du projet et le support d'INNOSQUARE rédige une demande de financement établie selon le formulaire ad hoc. La demande doit être signée par tous les partenaires du projet.
Dépôt de la demande de financement	Porteur de projet	La demande de financement est envoyée par courriel au gestionnaire de projets pascal.bovet@innosquare.com
Accusé de réception de la demande	Gestionnaire de projets	Un accusé de réception de la demande est envoyé par courriel au porteur de projet.
Etape 2 – Validation de la demande et préavis des experts		
Validation de la demande	Responsable PR Gestionnaire de projets	La demande de financement de projet est analysée sur la base des critères NPR et de son plan financier. La demande est validée et transmise aux experts externes ou est retournée au porteur de projet pour modification.
Préavis	Deux experts externes mandatés	La demande de financement de projet est évaluée au niveau de son contenu scientifique, de son degré d'innovation et de sa capacité à réaliser la stratégie cantonale de spécialisation intelligente. Le préavis des experts sur la demande de financement du projet est communiqué au comité d'évaluation.

Complément / Amélioration de la demande	Porteur de projet	Sur la base des rapports d'expertise et des remarques du Gestionnaire de projet, le porteur de projet rédige une annexe à la demande de financement en répondant aux questions complémentaires formulées dans les rapports d'expertise.
Etape 3 – Evaluation de la demande de financement du projet		
Présentation orale du projet et de sa demande de financement	Porteur de projet Représentant d'une entreprise partenaire	Le porteur de projet accompagné d'un représentant d'une entreprise partenaire du projet présente et soutient oralement leur projet lors d'une session du comité d'évaluation.
Décision de financement	Comité d'évaluation	Le comité d'évaluation décide de l'octroi ou non du financement NPR du projet.
Communication de la décision de financement et Promesse de financement en cas d'acceptation	Responsable PR	Le responsable PR transmet au porteur de projet la lettre d'acceptation ou de refus, accompagnée en cas d'acceptation d'une promesse de financement décrivant les conditions financières et organisationnelles pour la réalisation du projet.
Etape 4 – Etablissement du contrat de subvention NPR		
Contrat de subventionnement	Responsable PR	En cas d'acceptation de la demande de financement du projet, un contrat de subventionnement établi entre la PromFR et les partenaires du projet est transmis au chef de projet.
Signature du contrat de subventionnement	Chef de projet Partenaires du projet	Le chef de projet organise les signatures des partenaires de projet et transmet le contrat signé au gestionnaire de projets.

Fribourg, le 12 avril 2021

Alain Lunghi

Promotion économique du canton de Fribourg
Directeur adjoint, Responsable Politique Régionale

Pascal Bovet

Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg
Directeur INNOSQUARE, gestionnaire des projets collaboratifs NPR

Procédure de dépôt et d'évaluation d'une demande de financement d'un projet collaboratif multi-filières	PCM-P-F-003.03	Validée
PCM - Procédure de dépôt et d'évaluation.docx	12.04.2021	Page 4/4